



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION DES MAIRES
DE LOT ET GARONNE**

SAMEDI 7 DECEMBRE 2019

9 H

**Espace Culturel
Saint Barthélémy d'Agenais**

RAPPORT d'ACTIVITE

2019

| |
|----------------------|
| ORDRE DU JOUR |
|----------------------|

A partir de 8 H 30 : Accueil « point café »

9 H ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

- ◆ **Mots de bienvenue par M. Gaëtan MALANGE** Maire de Saint-Barthélémy d'Agenais
- ◆ **Ouverture de l'Assemblée Générale statutaire par M. Jean DIONIS Du SEJOUR**, Président de l'Association des Maires de Lot-et-Garonne, Maire d'Agen, Conseiller Régional
- ◆ **Présentation du Rapport Moral 2019, par M. Jean DIONIS Du SEJOUR**, Président de l'Association des Maires de Lot-et-Garonne, Maire d'Agen, Conseiller Régional
- ◆ **Présentation du Rapport Financier 2018, par M. Christian DEZALOS**, Trésorier de l'Association des Maires de Lot et Garonne, Maire de Boé, Conseiller Départemental



10 H 15 ARRIVEE DES SERVICES DE L'ETAT

- ◆ **Accueil des personnalités par M. Jean DIONIS Du SEJOUR**, Président de l'Association des Maires de Lot-et-Garonne, Maire d'Agen, Conseiller Régional

ASSEMBLEE GENERALE : Ouverture des débats par M. Jean DIONIS du SEJOUR

Thématique

Réforme de la fiscalité

Intervenants :

- **M. Jean-René CAZENEUVE - Député du Gers, Commissaire aux Finances et Président de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation**
- **M. Michel LAUZZANA - Député de Lot et Garonne**

11 H 00 Débats/questions/Echanges avec la salle

11 H 45 Intervention des Parlementaires / personnalités

- **M. Jean-Pierre MOGA - Sénateur de Lot et Garonne - (5 mn)**
 - **M. Michel LAUZZANA - Député de Lot et Garonne - (5 mn)**
 - **M. Olivier DAMAISIN - Député de Lot et Garonne - (5 mn)**
 - **M. Alexandre FRESCHI - Député de Lot et Garonne - (5mn)**
 - **Mme Sophie BORDERIE - Présidente du Conseil Départemental (5mn)**
- ◆ **Mme Béatrice LAGARDE, Préfète de Lot et Garonne**

12 H 30 DEJEUNER (sur place)

Ouverture de l'Assemblée Générale

9 H **ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

- ◆ **Mots de bienvenue par M. Gaëtan MALANGE** Maire de Saint-Barthélémy d'Agenais
- ◆ **Ouverture de l'Assemblée Générale statutaire par M. Jean DIONIS Du SEJOUR**, Président de l'Association des Maires de Lot-et-Garonne, Maire d'Agen, Conseiller Régional
- ◆ **Présentation du Rapport Moral 2019, par M. Jean DIONIS Du SEJOUR**, Président de l'Association des Maires de Lot-et-Garonne, Maire d'Agen, Conseiller Régional
- ◆ **Présentation du Rapport Financier 2018, par M. Christian DEZALOS**, Trésorier Adjoint de l'Association des Maires, Maire de Boé, Conseiller Départemental



10 H 15 **ARRIVEE DES SERVICES DE L'ETAT**

- ◆ **Accueil des personnalités par M. Jean DIONIS Du SEJOUR**, Président de l'Association des Maires de Lot-et-Garonne, Maire d'Agen, Conseiller Régional

ASSEMBLEE GENERALE : Ouverture des débats par M. Jean DIONIS du SEJOUR

Thématique

Réforme de la fiscalité

Intervenants :

- **M. Jean-René CAZENEUVE** – Député du Gers, Commissaire aux Finances et Président de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation
- **M. Michel LAUZZANA** – Député de Lot et Garonne

11 H 00 **Débats/questions/Echanges avec la salle**

11 H 45 **Intervention des Parlementaires / personnalités**

- **M. Jean-Pierre MOGA** – Sénateur de Lot et Garonne - (5 mn)
 - **M. Michel LAUZZANA** - Député de Lot et Garonne -(5 mn)
 - **M. Olivier DAMAISIN** - Député de Lot et Garonne – (5 mn)
 - **M. Alexandre FRESCHI** – Député de Lot et Garonne – (5mn)
 - **Mme Sophie BORDERIE** – Président du Conseil Départemental (5mn)
- ◆ **Mme Béatrice LAGARDE** – Préfète de Lot et Garonne

12 H 30 **DEJEUNER (sur place)**

Tel est, Mes Chers Collègues, le programme de cette matinée de travail.

M. DIONIS Du SEJOUR :

A présent, passons aux travaux de notre assemblée statutaire.

Lecture des pouvoirs.

| |
|---------------------|
| LES POUVOIRS |
|---------------------|

Un certain nombre de pouvoirs ont été adressés par nos collègues, à savoir :

**Catherine BERNARD, maire de Caubon-Saint-Sauveur
Donne pouvoir à Michel COUZIGOU, maire de Saint-Avit**

**Jean-Luc THOMAS, maire de Lafox
Donner pouvoir à Francis BARBÉ, adjoint au maire de Lafox**

**José ARMAND, maire de Monheurt
Donne pouvoir à Michel MASSET, maire de Damazan**

**Jean DE NADAILLAC, maire de Poudenas
Donne pouvoir à Robert LINOSSIER, maire de St- Maure-de-Peyriac**

**Maurice LAPOUGE, Maire de Saint-Georges
Donne pouvoir à Georges LAGLEIZE, maire d'Auradou**

**Patrick YON, maire de Saint-Pierre-de-Buzet
Donne pouvoir à Jean-Louis COUREAU, maire de Puymirol**

**Béatrice GIRAUD, maire de Frespech
Donne pouvoir à Jacques PICCOLI, maire de Massels**

**Jean-Luc CARMELLI, maire de St Jean de Duras
Donne pouvoir à Serge CADIOT, maire de Bajamont**

**Nicolas CHOISNEL, maire de Moncrabeau
Donne pouvoir à Jean DIONIS du SEJOUR, maire d'AGEN**

**Christian DELBREL, maire de Pont du Casse
Donne pouvoir à Henri TANDONNET, maire de Moirax**

**Pascal LEGENDRE, maire de Réaup-Lisse
Donne pouvoir à Philippe BARRERE, maire de Lavardac**

**Jean-Pierre MERLE, maire de Sainte-Colombe-de-Villeneuve
Donner pouvoir à Daniel DESPLAT, maire de Casseneuil**

**Jean DREUIL, maire de Sérignac S/ Garonne
Donne pouvoir à Christian DEZALOS, maire de Boé**

**Jean-Pierre VICINI, maire de Thouars-Sur-Garonne
Donne pouvoit à Pierre DAGRAS, maire de Le Fréchou**

**Julie CASTILLO, maire de Casteljaloux
Donne pouvoir à Henri TANDONNET, maire de Moirax**

**Patrick BUISSON, maire de Bajamont
Donne pouvoir à Jean-Paul PRADINES, maire de Saint-Caprais-de-Lerm**



| |
|-------------|
| LES EXCUSES |
|-------------|

Le Secrétariat de l'Association des Maires a reçu également un certain nombre d'excuses.

Rose Marie LAINARD, maire de Guérin
 Benjamin FAGES, maire de Laffite-Sur-Lot
 Jean-Marie ROBERT, maire de Saint-Nicolas-de-la-Balermie
 Didier BALZAC, maire de Tournon d'Agenais
 Alain CLAVERIE, maire de Villefranche du Queyran
 Gérard LAFON, maire de Villeneuve-de-Duras
 Jean-Louis LALAUDE, maire du Saumont
 Marie-Thérèse COULONGES, maire de Blaymont
 Jean-Marie QUEYREL, maire de Bourlens
 Joël GUATTA, maire de Cuq
 Mathieu TOVO, maire de Saint-Romain-le-Noble
 Frédéric SCHWEDT, maire de Monbalen
 Francis MALISANI, maire de Moncaut
 Louise CAMBOURNAC, maire d'Astaffort
 Michel KAUFFER, maire de Lannes/Villeneuve de Mézin
 Christian ROBERT – maire par intérim de Saint-Pastour
 Gilbert GUERIN, maire de de Dausse
 Francis CASTELL, maire de Bazens
 Georges LAGREZE, maire d'Auradou
 Yvon VENTADOUX, maire de Pujols

-oOo-

Fidèle à la tradition de notre Association, je voudrais maintenant saluer la mémoire de nos Collègues qui ont disparu depuis la dernière Assemblée Générale du 1er Décembre 2018 au Temple Sur Lot.

| |
|------------|
| LES DEUILS |
|------------|

Guy MULLER, Adjoint au maire de Sainte-Colombe-en-Bruilhois
 Pierre GAVA, ancien maire d'Anthé
 Albert TICOU, ancien Conseiller Municipal de Dolmayrac
 Alain JORDANA, ancien maire de Miramont de Guyenne
 Jean-Etienne BOUSQUET, ancien maire de Réaup Lisse
 Roland BOUSSIERES, ancien conseiller municipal du Mas d'Agenais
 Denis GERARD, ancien maire de Romestaing
 Jean-Pierre LEBERON, Adjoint au maire de Mézin
 Jacques RAUNIER, ancien adjoint au Maire d'Agen
 Henri GROS, ancien maire de Bazens
 Franck GAY, ancien adjoint au Maire d'Aiguillon
 Lucien MARTINIERE, conseiller municipal de Sainte-Livrade-Sur-Lot
 Gilbert DUBOUILH, ancien Adjoint au maire de Gaujac
 Jean-Louis LAPEYRONIE, Conseiller Municipal de Laplume
 Lucien PINEDE, ancien maire de Cauzac
 Pierre COSTE, ancien conseiller municipal de Miramont de Guyenne
 Serge CAPELLI, ancien adjoint au maire de Fumel
 Louis LAGUILLERMIE, ancien maire de Fals
 Jean Raymond COUMES LAUCATE, adjoint au maire de Puymirol

Assemblée Générale de l'Association des Maires 47

Jacques LABROUE, ancien adjoint au maire de Monflanquin
Jean MALBEC, maire de Clermont Dessous
Jean COSSERANT, maire de Saint-Pastour
Jacqueline DE BACCO, adjointe au maire de Saint-Léger
Gino DUSSAUT, ancien maire de Lusignan Petit

Si des noms de collègues ou d'anciens collègues disparus cette année, n'ont pas été cités, je vous remercie de bien vouloir les nommer, et nous les associerons à ce moment de recueillement.

Je vous propose d'observer à leur intention une minute de silence.

Je vous remercie.

-oOo-

LES NOUVEAUX ELUS

Je souhaite adresser mes félicitations à :

Alain MAILLE
Maire de Puch d'Agenais

Jean-Pierre BENALET
Maire de Fals

Jean-Pierre PAILLÉ
Maire de Ferrensac

Christel PICCOLO
Maire de Peyrières

Benjamin FAGES
Maire de Laffite sur Lot

Je leur souhaite la bienvenue parmi nous et beaucoup de réussite dans l'exercice de leur mandat municipal.

-oOo-

| |
|----------------------------------|
| DISTINCTIONS HONORIFIQUES |
|----------------------------------|

Un certain nombre de maires en activité, de maires honoraires et d'anciens maires ont fait l'objet, depuis la dernière Assemblée Générale, de distinctions honorifiques.

Ainsi, à l'occasion des Promotions des 1^{er} Janvier 2019 et 14 Juillet 2019

- **La Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale a été décernée à :**

Médaille d'Argent

Jackie DOUARD, adjoint au maire de Leyritz Moncassin
 Michèle JOURNE-LHERISSON, adjointe au maire de Boé
 Annie LABADIE, conseillère municipale de Boé
 Françoise LEBEAU, 1^{ère} adjointe au maire de Boé
 Jean-Louis MARCHI, conseiller municipal de Gontaud de Nogaret
 Claude SARRAMIAC, ancien maire de Fals

Médaille de Vermeil

Serge TERRIE, conseiller municipal de Clermont-Soubiran
 Jean-Claude VITRAC, conseiller municipal de Clermont-Soubiran
 Louise BARREAU, conseillère municipale de La Sauvetat du Dropt
 Eric CAHN, adjoint au maire de Gontaud de Nogaret
 Jean-Pierre DAUTA, adjoint au maire de Douzains
 Alain DEVOS, adjoint au maire de Bias
 Christian DEZALOS, Maire de Boé
 Jean-Michel LAFUENTE, adjoint au maire de Boé
 Jean-Pierre MARI, conseiller municipal de Bias
 Michel MINGO, maire de Bias
 Daniel PANTEIX, adjoint au maire de Boé
 Yves MASSON, conseiller municipal de Caudecoste

Médaille d'Or

Norbert DARQUEY, adjoint au maire de Leyritz-Moncassin
 Jean-Jacques PLO, maire de Caudecoste
 Jean-Pierre CONSTANTIN, adjoint au maire d'Andiran
 Christian JAMBON, adjoint au maire de Gontaud de Nogaret

Nous leur adressons nos plus sincères félicitations.



Sans transition, je passe tout de suite aux autres points de notre Assemblée Générale, et plus particulièrement à l'activité de l'Association depuis notre dernière assemblée générale :

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

S'agissant de nos réunions du Conseil d'Administration, nous nous sommes réunis à six reprises.

16 Janvier 2019 à Sainte-Livrade-Sur-Lot
8 Février 2019 à Prayssas
5 Avril 2019 à Puymirol
23 Mai 2019 à Pinel-Hauterive
20 Octobre à Aiguillon
15 Novembre à Boé

Au cours de ces séances de travail, un certain nombre de dossiers ont été abordés :

◆ PARTICIPATION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE LOT ET GARONNE AU GRAND DEBAT NATIONAL

Les administrateurs ont souscrit, à la majorité :

- au principe d'une démarche collective de l'ADM 47 pour la rédaction d'une contribution commune
- il faut un socle commun pour remettre en avant les relations entre les citoyens et les maires pour faire remonter les choses qui ne vont pas. Dans ce moment de trouble où tous les élus sont attaqués il faut que les maires retrouvent leur place et il faut, par cette contribution, montrer que le rôle des maires est indispensable

➤ Présentation du projet de contribution

- 1 – Une meilleure organisation territoriale des communes rurales
 - 2 – Un Etat plus à l'écoute des communes
 - 3 – Une répartition plus équilibrée des ressources financières des communes
 - 4 – l'environnement – gestion des risques
- ☛ Création d'un comité de rédaction
 - ☛ Rédaction d'un texte et présentation, pour validation, aux maires du 47

◆ POINT SUR LA PARTICIPATION DE L'ADM 47 A LA CONFERENCE DES EXECUTIFS DES TERRITOIRES

- * Le Conseil départemental de Lot et Garonne a pris l'initiative de créer une Conférence des Exécutifs des Territoires à laquelle participent les 12 EPCI du département
- * Le Conseil d'Administration de l'Association des Maires 47, au vu de la modification en profondeur des compétences et du fonctionnement des collectivités territoriales au profit pour l'essentiel des Régions et des Intercommunalités, a approuvé la création de cette Instance intermédiaire
- * L'Assemblée Générale extraordinaire du 6 Octobre 2018 a mandaté le Président de l'Association des Maires de Lot et Garonne pour travailler avec le Président du Conseil départemental 47 sur l'évolution de la Conférence des Exécutifs des Territoires qui doit se concentrer sur la promotion du département 47, de ses EPCI et de ses communes, notamment dans les négociations avec l'Etat et la Région Nouvelle Aquitaine
- * Il s'agit d'un groupe de travail tripartite :
 - Le Conseil Départemental (4 conseillers départementaux)
 - L'Association des maires (4 maires désignés par l'ADM 47)
 - Les intercommunalités (4 représentants - Intercos 47 et ADcF)

Cette institution est nécessaire si l'on veut exister aujourd'hui au niveau de notre territoire, et il faut qu'elle soit très active.

Les rapports de force ont considérablement évolué

- ☞ L'Etat se centralise toujours plus, la Région lui emboite le pas,
- ☞ Nous ne représentons plus rien dans ces Instance là et le Conseil Départemental, du fait de la ruralité et de la loi NOTRe, a moins de poids.
- ☞ L'important est de prioriser les sujets
- ☞ Nous devons déterminer ensemble les lignes de force que nous voulons défendre vis-à-vis de l'Etat ou de la Région, parce que les finances sont là
- ☞ A partir de là, le département doit être le porte-parole du Territoire

◆ INTERVENTION DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES RELATIONS AVEC LES COMMUNES

➤ Le contexte

Les décisions des collectivités peuvent avoir des conséquences sur :

- les exploitations agricoles et inversement
- les liens entre le milieu agricole et les collectivités doivent être forts
- les réglementations évoluent sans cesse

La Chambre d'Agriculture propose des réunions d'information.

➤ **Objectifs**

- Développer des relations entre les maires et la profession agricole
- Expliquer les différentes réglementations agricoles
- Répondre aux questions des élus et administratifs
- Engager le dialogue entre élus de collectivités et élus de la Chambre d'Agriculture

◆ **CHAMBRE SYNDICALE DES BURALISTES DE LOT ET GARONNE
(PROPOSITION DE CONVENTION DE PARTENARIAT)**

Au cours de ce conseil d'administration, nous avons échangé sur les différents domaines de collaboration sur lesquels nous pourrions nous engager et les intérêts que nous pourrions avoir à travailler en commun sur le plan local.

Comment les buralistes, (qui sont des entrepreneurs) peuvent aider à maintenir, voire à développer des services dans nos villages ?

En effet, la diversification de l'activité de buraliste et les nouveaux services qui sont développés, ainsi que le maillage territorial important dont ils disposent sur le Lot-et-Garonne, sont des atouts considérables pour contribuer à dynamiser les zones rurales du département.

Dans un contexte de retrait des services publics et de désertification des zones rurales, les buralistes, qui sont au cœur de tous les territoires, contribuent à l'économie locale et au lien social. En tant que commerçants et préposés de l'administration, ils développent des solutions innovantes et utiles aux collectivités territoriales et tendent vers un nouveau modèle de proximité :

- Offres commerciales diverses
- Relais postaux (amplitude horaire beaucoup plus importante que les agences postales communales)
- Services bancaires et postaux
- Service de conciergerie
- Vente de produits locaux
- Ecrivain public numérique
- Relais colis

◆ **POINT SUR LE PROJET DE LOI « ECOLE DE LA CONFIANCE »**

Projet de loi adopté à l'Assemblée Nationale en 1^{ère} lecture le 19 Février 2019

- ☞ Inquiétudes des élus sur l'article 6 quater du Titre II qui permet la création d'un nouveau type d'établissement Public local d'enseignement dénommé EPLSF (Etablissement Public Local des Savoirs Fondamentaux »

➤ Regroupement d'écoles avec un collège au sein d'un même établissement sur un même site

➤ Permettre de faciliter le parcours et le suivi individuel des élèves entre l'école et le collège

☞ **Mobilisation des élus pour :**

- Le maintien d'un enseignement de proximité et de qualité
- La conservation d'un aménagement scolaire adapté aux spécificités des territoires

☞ -Une vingtaine de sites expérimentaux en France qui seraient visés par ce dispositif

◆ **C.A.P. MAINTENANCE DES BATIMENTS DE COLLECTIVITES**

➤ Cette formation est destinée aux agents en fonction, dans le cadre d'un poste de contractuel, ou de fonctionnaire, de mise à niveau sur de la multi-compétence, de la polyvalence (travaux de maintenance des bâtiments communaux, dans plusieurs champs d'activités)

☞ **Projet porté par M. FALCOZ, maire de Laroque-Timbaut**

☞ **En collaboration avec le CFA BTP**

☞ **Objectif :**

➤ **Répondre à un besoin avéré**

➤ **Proposer un cursus de formation (2 ans) dédié aux collectivités
«Maintenance de Bâtiments de Collectivités »**

☞ **L'ADM 47 a apporté son soutien à ce projet, sous forme d'un courrier de parrainage:**

◆ **LAC DE CAUSSADE - MOTION DE SOUTIEN - ENGAGEMENT A SOUTENIR LE PROJET**

Ce Conseil d'Administration, sur site, avait une valeur symbolique.

Dans le prolongement de la motion de soutien à la création du lac de Caussade, que nous avons voté à l'unanimité en Assemblée Générale, le 1^{er} Décembre dernier au Temple Sur Lot, et face aux dernières évolutions de ce dossier, j'ai souhaité réunir un Conseil d'Administration exceptionnel. Il confirmait notre engagement à soutenir ce projet face à une situation véritablement bloquée et pour laquelle il était important de trouver rapidement une solution.

◆ MISE EN ŒUVRE D'UN RESEAU France SERVICES EN LOT ET GARONNE

► Préambule

Décision du Président de la République en Avril 2019, de la mise en place d'un réseau France Services

☞ Permettre aux citoyens de procéder aux principales démarches administratives du quotidien au plus près du terrain

Ce projet s'appuie sur une refonte complète du réseau existant des Maisons de Services au Public (MSAP)

► Objectifs

- Une plus grande accessibilité des services publics au travers d'accueils physiques polyvalents –Maisons France Services ou services publics itinérants (bus)
- Une plus grande simplicité des démarches administratives (regroupement en un même lieu des services de l'Etat, des opérateurs, des collectivités territoriales)
- Une qualité des services renforcée (plan de formation d'agents polyvalents)

- oOo -

A l'échelon national :

L'Etat, à terme, maintient le fait qu'il y ait une MSAP par canton

- Il n'y aura pas de labélisation au 1^{er} Janvier 2020 mais courant 1^{er} trimestre
- Il y aura globalement 1 200 maisons de service d'ici fin 2022 (soit 1 MSAP par canton)
- Le canton ne sera pas obligatoirement l'élément référent
- Aujourd'hui sur le département il n'y a seulement qu'une dizaine de candidatures
- Le Gouvernement a annoncé très récemment, les 460 maisons de services labellisées, alors que dans un premier temps il n'était question que d'une centaine.

☛ Pour le Lot et Garonne

- Nous avons sur le département, les 4 maisons de services que nous avons proposées suite aux négociations ouvertes avec Mme la Préfète.
 - 2 à Nérac (1 MSAP fixe et 1 itinérante) et c'est la reconnaissance de tout le travail qui a été fait depuis des années
 - 1 à Duras
 - 1 MSAP postale à La Plume en Bruilhois

◆ Nous sommes le département le mieux doté de Nouvelle Aquitaine.
Il y a eu un vrai travail de fond mené avec les services de Mme la Préfète, les services de la Poste, et le soutien des élus (es)

◆ **REORGANISATION DU RESEAU TERRITORIAL DES SERVICES DES FINANCES PUBLIQUES**

☛ **RENCONTRE AVEC MME SOPHIE LOPEZ
DIRECTRICE DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES**

La DGFIP a décidé de réorganiser en profondeur son réseau territorial à l'horizon 2022

Quelles implications pour le Lot et Garonne dans la gestion financière des collectivités locales ?

Quelle position de l'Association des Maires 47?

• **Etat des lieux en Lot et Garonne**

- **3 grandes trésoreries** doublées de services fiscaux

Agen / Marmande / Villeneuve-Sur-Lot

- **6 trésoreries rurales**

Monflanquin / Fumel / Miramont de Guyenne / Casteljaloux / Nérac / Aiguillon

• **Hypothèses de remaniement à l'horizon 2022**

- **3 Trésoreries pleines et entières**

- **21 Accueils de proximité**

- **12 Conseillers de collectivités**

La démarche, telle qu'elle a été pensée, réfléchie, proposée par le Ministre et la Direction Générale, consiste à apporter des services différents, à la fois pour les contribuables et pour les collectivités.

- **Offrir un service de proximité plus étendu pour les contribuables tout en resserrant les réseaux des trésoreries**
- **Offrir la possibilité d'avoir des accueils de proximité qui pourraient être organisés, soit en mairie, soit en siège EPCI**
- **Pour l'instant, il s'agit de propositions, dans des endroits qui semblent correspondre à ce qui est attendu, mais rien n'est figé, à vérifier, par secteur, avec les élus concernés pour affiner les points d'ancrage et ensuite discuter des possibilités des permanences**
- **Ensuite, en deuxième partie de concertation, il faudra voir avec les élus (es) ce qui peut être supportable en matière de charge et qui corresponde aux attentes et aux besoins des personnes**

◆ **INITIATIVE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE**

La France en Panne : Prise de position du Conseil Départemental de Dordogne face à la politique de l'Etat de stopper de nombreux chantiers en France, reconnus d'utilité publique

- Remise en question des autorisations
- Gachis d'argent public

◆ **RESTITUTION DE LA REUNION SUR L'ELABORATION DU PROGRAMME D'APPUI « PETITES VILLES DE DEMAIN »**

Il s'agit de l'engagement du Gouvernement dans un programme d'appui spécifique en faveur de la revitalisation des centres des petites villes. Ce programme s'inscrit dans les mesures annoncées dans le cadre de l'Agenda rural.

L'idée est de toucher les collectivités :

- De moins de 20 000 habitants
- Qui ne font pas partie d'un grand pôle urbain (avec un bassin d'emploi supérieur à 10 000 emplois)
- Qui exerce une fonction de centralité
- Et qui montrent des signes de fragilité multiples

Sont concernées :

- Au niveau national : 2 417 communes
 Au niveau de la nouvelle Aquitaine : 278 communes
Au niveau du département : 31 communes (qui exercent soit un rôle de centralité principale, soit de centralité secondaire)
 - Centralité principale : Nérac, Fumel, Casteljaloux, Aiguillon, Miramont-de-Guyenne, Monflanquin, Castillonnès, Cancon, Duras, Villereal
 - Centralité secondaire : Sainte Livrade sur lot, Layrac, Sainte-Bazeille, Montayral, Clairac, Casseneuil, Penne d'Agenais, Saint-Sylvestre-Sur-Lot, Lavardac, Monsempron-Libos, Astaffort, Port-Ste-Marie, Castelmoron sur Lot, Laroque-Timbaut, Mézin, Le Mas d'Agenais, Laplume, Damazan, Prayssas, Puymirol, Tournon d'Agenais,
- ☛ Il faut identifier des communes capables de définir un programme et qui soient en capacité de porter elles-mêmes, un programme d'amélioration, pour continuer à avoir cette centralité (l'idée est de favoriser les communes qui sont fragilisées).

- ☛ On ne connaît pas à ce jour les détails du programme que vont pouvoir mener ces petites communes. Il est important de souligner que sont elles qui vont mener et porter ces programmes de revitalisation.
- ☛ Il n'y a pas de fonds annoncés aujourd'hui pour abonder ce programme. Ce sera pris sur la DETR et la DSIL

◆ **CHARTRE DE BON VOISINAGE PROPOSEE PAR LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOT ET GARONNE**

Réflexion sur la proposition de la Chambre d'Agriculture de Lot et Garonne



- Evolution de l'agriculture face aux enjeux environnementaux
- Favoriser le dialogue entre les habitants, les collectivités locales et les agriculteurs
- Répondre aux enjeux de santé publique liés à l'utilisation de produits phytosanitaires

Seraient signataires de cette Charte

La Chambre d'Agriculture
Le Conseil Départemental
L'Association des Maires de Lot et Garonne
L'Association des Maires de Lot et Garonne
Association des intercommunalités de Lot et Garonne
La Fédération départementale des chasseurs
La Coordination rurale 47

Avant de prendre un engagement de signature, il était important de le présenter en C.A.

Cette charte est relativement équilibrée. Elle définit les droits et les devoirs des agriculteurs, les droits et les devoirs des personnes qui viennent s'installer en milieu rural. Il n'y a pas de sectarisme.

A noter que la Chambre d'Agriculture n'a pas souhaité se positionner sur ce qu'on appelle les « zones de non traitement ». Cette charte comporte uniquement toutes les réglementations qu'ils appliquent déjà.

Il faut qu'il y ait une prise de conscience de ce qu'est le monde de l'agriculture sur nos territoires.



**En dehors des réunions du Conseil d'Administration,
des séances de travail ont été organisées**

Mercredi 27 Février - Paris

Salon de l'Agriculture

A l'heure où l'agriculture occupe une large place dans l'actualité, et où il est important de défendre les produits de notre Territoire, l'ADM 47 a **proposé un déplacement commun des Elus Lot-et-Garonnais**, pour découvrir -ou redécouvrir cet évènement.

Samedi 9 Mars - Cancon

Matinée d'information proposé par le CAUE 47

Thématique : « Concevoir une démarche participative adaptée à votre projet »

Samedi 30 Mars - Lagarrigue

Assemblée Générale de la Commission des Communes Rurales sur les thématiques :

Les plans communaux de sauvegarde (aider les maires à gérer les risques majeurs / anticiper les risques hydrométéorologiques /

Intervention de la Chambre d'Agriculture (un outil au service des collectivités territoriales (Partenariat avec les mairies - mutualisation des compétences / les actions au service des collectivités / les conflits entre secteur agricole et urbain / les accidents climatiques)

La Fondation du Patrimoine

Le patrimoine : un héritage à transmettre aux générations à venir
Les réalisations / les projets en Lot et Garonne

Mercredi 22 Mai - Clairac

Matinée d'information proposé par le CAUE 47

Thématique : « Quel patrimoine pour nos bourgs »

Du 6 au 13 Juin

Voyage d'études en Russie

Délégation de 87 personnes / 52 élus et 36 accompagnants

**Rencontre à l'Ambassade de France
En présence du Ministre Conseiller et
chefs de Services de l'Ambassade**

**Rencontre avec le directeur Général de
SB.SR bureautique/développement de
logiciels/ solutions informatiques pour
professionnels) - entreprise Lot et
Garonnaise implantée à Moscou**



Je profite de cette occasion pour adresser mes remerciements aux communes qui accueillent chaleureusement et gracieusement, l'Association des Maires, dans le cadre de l'organisation de réunions de travail.

Je remercie sincèrement chacun et chacune d'entre vous qui prenez du temps sur vos agendas, pour participer aux activités de notre Association.

Je renouvelle également mes remerciements à tous ceux et à toutes celles d'entre vous qui assurez, tout au long de l'année, les nombreuses missions de représentation de notre Association, au sein des nombreuses commissions et comités départementaux, compte tenu de nos emplois du temps, très chargés.

Merci encore pour les informations que vous relayez au secrétariat de notre Association.



Merci pour votre attention,



**Je passe la parole à Christian DEZALOS, pour la présentation du rapport financier
2018**



M. DIONIS du SEJOUR° :

Je vous remercie Christian pour cette présentation.

Ce rapport financier appelle-t-il des remarques ?

Je le mets au vote.



| |
|--|
| OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE |
|--|

10 H 15 ARRIVEE DES SERVICES DE L'ETAT

- ◆ **Accueil des personnalités par M. Jean DIONIS Du SEJOUR**, Président de l'Association des Maires de Lot-et-Garonne, Maire d'Agen, Conseiller Régional

EXCUSES DES PARLEMENTAIRES / PERSONALITES / PARTENAIRES

Mme Christine BONFANTI-DOSSAT, Sénatrice de Lot et Garonne

Mme Hélène VIDAL -Conseillère Départementale
 Christophe BOCQUET - Conseiller départemental
 Jacques BROYER - Directeur des relations avec les Collectivités Locales 47
 Philippe GONZALES - Architecte des Bâtiments de France Chef de l'UDAF 47
 Sandrine BRU - Directrice départementale de l'Office National des anciens combattants et victimes de guerre
 Dominique POGGIOLI, Inspecteur d'Académie

**ASSEMBLEE GENERALE**

Ouverture des débats par M. Jean DIONIS du SEJOUR

Réforme de la fiscalité

Intervenants :

- M. Jean-René CAZENEUVE - Député du Gers, Commissaire aux Finances et Président de la Délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation
- M. Michel LAUZZANA - Député de Lot et Garonne

11 H 00 Débats/questions/Echanges avec la salle**11 H 45 Intervention des personnalités**◆ **Prise de parole**

- M. Jean-Pierre MOGA - Sénateur de Lot et Garonne - (5 mn)
- M. Michel LAUZZANA - Député de Lot et Garonne - (5 mn)
- M. Olivier DAMAISIN - Député de Lot et Garonne - (5 mn)
- M. Alexandre FRESCHI - Député de Lot et Garonne - (5 mn)
- Mme Sophie BORDERIE, Présidente du Conseil départemental (5 mn)

◆ **Mme Béatrice LAGARDE, Préfète de Lot et Garonne****12 H 30 Déjeuner (sur place)**

**Pour information, ci-après, les questions écrites posées par les Maires
à Mme le Préfet, Mme, MM. les Parlementaires,
(Elles ont été transmises, en amont, aux destinataires)**



**ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE LOT ET GARONNE
Samedi 7 Décembre 2019 - Saint Barthélémy d'Agenais**

-oOo-

Questions posées à Mme Béatrice LAGARDE- Préfète de Lot et Garonne

| EMETTEURS | QUESTIONS |
|--|--|
| Eric GRASSET Maire de Condezaygues | Actuellement, nous recevons, en plus de la taxe d'habitation (TH), une allocation compensatrice des exonérations de TH Après la suppression de la TH, cette allocation sera-t-elle toujours perçue ? |
| Gilbert GUERIN Maire de Dausse | Suppression de la Taxe d'Habitation : Quelle finalité peut-on envisager pour les contribuables sachant que l'Etat emprunte chaque jour sur les marchés financiers ? S'agit-il d'une suppression ou d'un transfert de charges vers d'autres contribuables ? |
| Alain CAVALIÉ Maire de Saint-Robert | Problème de mouvements de terrain « reconnaissance de catastrophes naturelles » Pas de reconnaissance depuis 2012 pour la commune de Saint Robert. Or, depuis 2012, la commune a des mouvements de terrain sur les habitations. 10 habitations endommagées avec aggravation tous les ans. La situation devient grave pour certaines habitations. Quelles démarches pour les propriétaires ? |

-oOo-

Questions posées à Mme et MM. les Parlementaires

| EMETTEURS | QUESTIONS |
|---|---|
| Eric GRASSET Maire de Condezaygues | Actuellement, nous recevons, en plus de la taxe d'habitation (TH), une allocation compensatrice des exonérations de TH Après la suppression de la TH, cette allocation sera-t-elle toujours perçue ? |
| Gilbert GUERIN Maire de Dausse | Suppression de la Taxe d'Habitation : Quelle finalité peut-on envisager pour les contribuables sachant que l'Etat emprunte chaque jour sur les marchés financiers ? S'agit-il d'une suppression ou d'un transfert de charges vers d'autres contribuables ? |

-o O o-

LISTE DES PERSONNALITES INSCRITES
(pour information)

(Pour information, liste des personnalités et directeurs des services de l'Etat inscrits à l'AG)

Mme Béatrice LAGARDE, Préfète de Lot et Garonne
M. Jean-Pierre MOGA – Sénateur de Lot et Garonne
M. Gaëtan MALANGE – Maire de St Bathélémy d'Agenais – Sénateur suppléant
M. Michel LAUZZANA – Député de Lot et Garonne
M. Olivier DAMAISIN – Député de Lot et Garonne
M. Alexandre FRESCHI – Député de Lot et Garonne
Mme Sophie BORDERIE, Présidente du Conseil Départemental de Lot et Garonne
M. Francis BIANCHI, Sous-Préfet de Marmande/Nérac
Mme Véronique SCHAFF, Sous-Préfet de Villeneuve Sur Lot
M. Morgan TANGUY - Secrétaire général - Préfecture
Mme Frédérique CADET, Directrice de Cabinet - Préfecture
M. Jean-Luc QUEYLA – Directeur Départemental du SDIS
M. Frédéric LOCQUENEUX – Préfecture de Lot et Garonne
Colonel Laurent VILLIERAS - Commandant le groupement de Gendarmerie 47
Mme Sophie LOPEZ – Directrice Départementale des Finances Publiques
Mme Sandrine KRIEF – Directrice du service animation du Réseau DDFIP
Mme Marie-Christine RICAUT – Directrice territoriale 47 – Pôle emploi
M. Eric MORIVAL - Directeur délégation AM 47
M. Jean-Luc LEROUX – Délégué militaire départemental
Mme Véronique CASTRO – DDSCPP
M. Bruno FRADET – Commandant de Police – Directeur Départemental Adjoint
Mme Agnès CHABRILLANGES - DDT
M. Jean GALLARDO – SDEE
Mme Laurence ROLLAND – ERDF
M. Philippe BENICHOU – EDF
Mme Nathalie HERARD – directrice CAUE 47

